

# Appel à projets

2025-2026

OFF#5

## LES RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DE VIASILVA



LES  
AILES  
DE  
CAÏUS

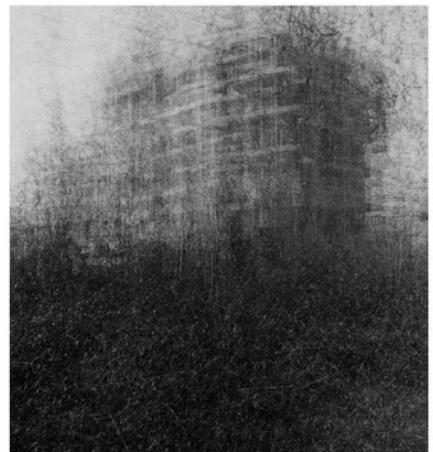
 VIASILVA  
SPLA

Les Éditions de Juillet

# QU'EST-CE QUE SONT LES RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DE VIASILVA ?

**Sous l'impulsion de la SPLA ViaSilva** - société publique locale d'aménagement -, les Rencontres Photographiques ont été **créées en 2016 conjointement avec l'association Les ailes de Caius et les Éditions de Juillet** pour documenter et rendre visibles les mutations du territoire de ViaSilva.

**ViaSilva est un quartier en construction** à la lisière entre Rennes, Cesson-Sévigné et Thorigné-Fouillard. A l'instar de nombreux territoires en périphérie immédiate d'un grand centre, il se métamorphose rapidement et en profondeur.



Strates, Christophe Le DÉVÉHAT (RPVS #6)

Pour documenter ces mutations, **l'association invite des plasticien·nes en résidence** qui, au terme de leur temps d'exploration, en restituent leurs interprétations au prisme de leur art. Chaque résidence est donc pensée **sur deux ans : une année de recherche et une année de restitution**.

**Depuis l'automne 2021**, deux programmations évoluent en parallèle :

- **Une édition en ON**, restituée pendant l'été à l'issue d'une résidence longue ;
- **Une édition en OFF**, restituée tout au long de l'année à l'issue d'une résidence courte (au moins deux semaines).



**Cet appel à projets concerne l'édition en OFF.**

**Avec une ligne artistique résolument contemporaine**, ce programme est un révélateur de singularités, dans une perspective innovante et inclusive.

Engagées dans la promotion de l'art contemporain et soutenues par des mécènes et des partenaires impliqués mais laissant aux artistes toute liberté de développer leur projet photographique, les Rencontres photographiques de ViaSilva permettent de **garder une trace des évolutions de ce territoire et d'en construire une mémoire photographique pour les générations futures.**

Préparer la métamorphose d'un territoire, c'est commencer par aller à sa rencontre, pour le comprendre, tenter d'en déceler les mystères et le transformer sans le dénaturer. C'est un projet de développement urbain voué à s'inscrire dans une trame végétale. Ce sont aussi et surtout des personnes - habitant·es, salarié·es, élue·es, urbanistes, architectes, opérateurs immobiliers, associations, artistes - mobilisé·es pour aller à la rencontre d'un territoire en métamorphose.

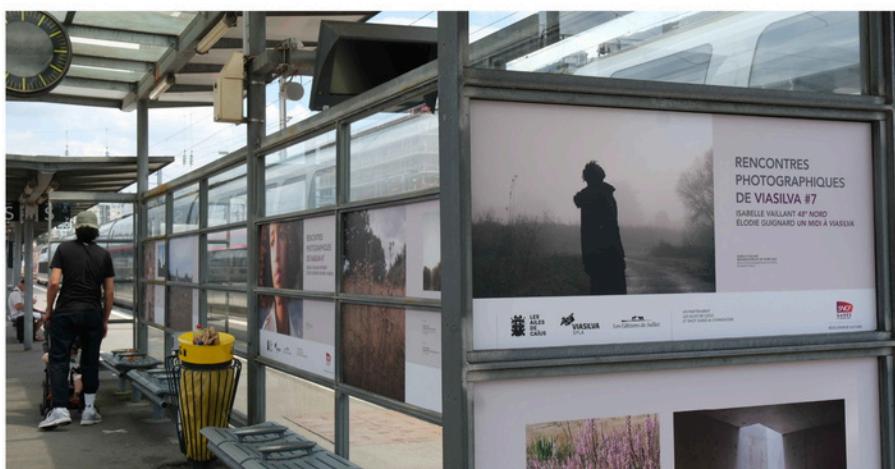


Un Midi à ViaSilva, Élodie GUIGNARD (RPVS #7)

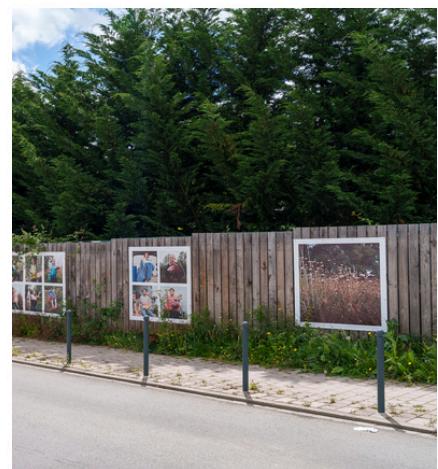
## RESTITUTION ↘

Au terme de leurs résidences, les artistes de l'édition OFF restituent leurs expériences photographiques en extérieur, **sur la place du métro ViaSilva.**

D'autres sites d'exposition pourront être envisagés **à l'échelle de la métropole et de la région**, tels que le parc du Thabor ou la station de métro Sainte-Anne à Rennes, ainsi que certaines gares de Bretagne. Ces sites seront déterminés en fonction des partenariats, mécènes et financements publics de 2025 et 2026.



Supports imprimés des RPVS #7, Gare de Rennes



Un Midi à ViaSilva, Elodie GUIGNARD (RPVS #7), place du métro ViaSilva

# RÉSIDENCE ↘

Les lauréat·es bénéficient de :

- La mise à disposition gratuite d'**un lieu de vie situé à Cesson-Sévigné**. L'hébergement se compose d'une cuisine, d'une chambre, d'un salon et d'une salle d'eau ;
- **Un budget de résidence de 3500€** (2000€ de droits d'auteur et 1500€ de frais de production) ;
- La **prise en charge d'un aller/retour** entre leur domicile et le lieu de résidence (bus, train, avion). Ces frais seront remboursés à l'artiste sur présentation de justificatif, dans la limite de 500€ ;
- La mise à disposition d'**un vélo électrique**.

Il revient aux lauréat·es de **fournir le matériel photographique et informatique** nécessaires à leur production artistique.

**Le transport des œuvres** au lieu de domiciliation des artistes est à leur charge. Si, à l'issue des restitutions, ils ne souhaitent pas récupérer les tirages, ces derniers seront stockés par l'association puis cédés à autrui ou détruits sur accord écrit.

**Les contrats d'exposition et de résidence** conclus entre l'association Les ailes de Caïus et les artiste·s sélectionné·es stipulent les obligations des parties, les moyens matériels et financiers proposés et les conditions de diffusion du travail.



Couverture de 48° Nord, Isabelle Vaillant, Les Éditions de Juillet, 2024



**L'association prendra en charge les frais de production** des restitutions, après la validation du budget prévisionnel fourni par l'artiste.

Une collaboration avec l'association sera nécessaire pour adapter la faisabilité des projets de restitutions proposés par les photographes, au regard des moyens techniques, humains et financiers nécessaires.

# **MODALITÉS DE CANDIDATURE ↴**

## **↗ Date limite de dépôt des dossiers :**

**15 mars 2025**

## **Par voie électronique :**

> [contact@ailesdecaius.fr](mailto:contact@ailesdecaius.fr)

## **Les prérequis :**

Peut faire acte de candidature **tout·e artiste professionnel·le**. Les candidat·es doivent être **en mesure de s'impliquer pleinement** dans ce dispositif particulier qu'est la résidence-mission ; les obligations de réactivité impliquent **une disponibilité et une proximité géographique** de l'artiste pendant le temps de la résidence. Sur place, l'artiste devra être autonome dans ses déplacements.

## **Le dossier de candidature doit contenir :**

- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation précisant la disponibilité sur le temps du projet ;
- Un portfolio ;
- Une note d'intention.

## ↳ Décisions du jury :

Fin mars 2025

## Le processus de sélection :

Les candidatures reçues seront **examinées par un comité artistique** constitué des représentant·es des Ailes de Caïus, la SPLA ViaSilva et des Éditions de Juillet. Quelle que soit la décision, **Les ailes de Caïus s'engagent à répondre à toutes les candidatures.**

Les dossiers retenus donneront lieu à **un entretien dans les locaux** de l'association permettant aux candidat·es d'expliquer leur démarche artistique et culturelle.

À partir de cet échange le·la résident·e retenu·e devra se rendre disponible pour 2 réunions préparatoires avec l'équipe de l'association Les ailes de Caïus et la SPLA ViaSilva afin d'affiner les projets et perspectives de sa mission.

## ↳ Début de résidence :

mai - juin 2025

Pour toute demande d'information complémentaire :  
[cecile.lombardie@ailesdecaius.fr](mailto:cecile.lombardie@ailesdecaius.fr)

